



Fiche de données de sécurité

CEE 88/379 DM 28/01/92 Révisé selon REACH Article 31 NORME 1907/2006

Raison sociale

Hi-Tec International
59 rue de l'Egalité
16160 GOND PONTOUVRE - FRANCE

Téléphone : +335 45 69 21 21

Télécopie : +335 45 69 38 89

Fiche de Donnée de Sécurité du produit : MECA-RUN HMG Date de dernière modification : **13/02/2022**

1 - Identification de la substance / du mélange de la société / entreprise

1 - Désignation commerciale: Mécarun HMG

2 - Fournisseur: Fabricant

3 - Type d'utilisation (pour plus d'information consulter obligatoirement le mode d'emploi de la fiche technique avant toute utilisation).

NETTOYANT POLYVALENT ENGIN NAUTIQUES

4 - Autres données: - Teneur en matières actives : %

2 - Identification des dangers

1 - Principaux dangers: **NOCIF en cas d'ingestion**

Provoque des brûlures.

R35 - Provoque de graves brûlures.

2 - Principaux dangers - **Eléments étiquetage SGH:**

H314 - Provoque des brûlures de la peau et des lésions oculaires graves

P260 - Ne pas respirer les poussières, fumées, gaz, brouillard, vapeurs, aérosols.

P264 - Se laver soigneusement après manipulation;

P280 - Porter des gants de protection, des vêtements de protection, un équipement de protection des yeux, du visage.

P301+P330+P331 - EN CAS D'INGESTION: rincer la bouche. NE PAS faire vomir.

P305+P351+P338 - EN CAS DE CONTACT AVEC LES YEUX: rincer avec précaution à l'eau pendant plusieurs minutes. Enlever les lentilles de contact si la victime en porte et si elles peuvent être facilement enlevées. Continuer à rincer.

P303+P361+P353 - EN CAS DE CONTACT AVEC LA PEAU (ou les cheveux): enlever immédiatement les vêtements contaminés.

Rincer la peau à l'eau/ se doucher.

3 - Risques spécifiques:

4 - Principaux symptômes:

3 - Composition / informations sur les composants

1 - Nom chimique:

- Mélange :

- N° CAS Composant : 1310-73-2, Hydroxyde de sodium, C, R35 <1%.

7320-34-5 Pyrophosphate tétrapotassique, Xi, R36 <1%

64-02-8 Ethylendiamine tetracétique acide, sel de sodium, Xn, R22, R36 <4%

61791-14-8 Amine alkyl de coco, Ethoxylée, Xn, R22, R36 <3%

84812-94-2 Dérivés d'amines grasses, Xi, N, R38, R41, R50 <2%

68131-39-5 Alcohols, C12-15, Ethoxylated, N, R22, R41 <1%

2 - Composants apportant un danger:

3 - Impuretés (présentant un danger):

4 - Autres données:

Fiche de Donnée de Sécurité du produit : MECA-RUN HMG Date de dernière modification : **13/02/2022**

4 - Premiers secours

Contact avec les yeux : Consulter un médecin immédiatement. Appeler un centre antipoison ou un médecin. Rincer immédiatement les yeux à grande eau, en soulevant de temps en temps les paupières supérieures et inférieures. Vérifier si la victime porte des verres de contact et dans ce cas, les lui enlever. Continuez de rincer pendant 10 minutes au moins. Les brûlures chimiques doivent être traitées sans tarder par un médecin.

Inhalation : Consulter un médecin immédiatement. Appeler un centre antipoison ou un médecin. Transporter la victime à l'extérieur et la maintenir au repos dans une position où elle peut confortablement respirer. Si l'on soupçonne que des fumées sont encore présentes, le sauveteur devra porter un masque adéquat ou un appareil de protection respiratoire autonome. S'il ne respire pas, en cas de respiration irrégulière ou d'arrêt respiratoire, que le personnel qualifié pratique la respiration artificielle ou administre de l'oxygène. Il peut être dangereux pour la personne assistant une victime de pratiquer le bouche à bouche. En cas d'évanouissement, placez la personne en position latérale de sécurité et appelez un médecin immédiatement. Assurez-vous d'une bonne circulation d'air. Détacher tout ce qui pourrait être serré, comme un col, une cravate, une ceinture ou un ceinturon.

Contact avec la peau : Consulter un médecin immédiatement. Appeler un centre antipoison ou un médecin. Rincer la peau contaminée à grande eau. Retirer les vêtements et les chaussures contaminés. Laver abondamment à l'eau les vêtements contaminés avant de les retirer, ou porter des gants. Continuez de rincer pendant 10 minutes au moins. Les brûlures chimiques doivent être traitées sans tarder un médecin. Laver les vêtements avant de les réutiliser. Laver les chaussures à fond avant de les remettre.

Ingestion : Consulter un médecin immédiatement. Appeler un centre antipoison ou un médecin. Rincez la bouche avec de

l'eau. Enlever les prothèses dentaires s'il y a lieu. Transporter la victime à l'extérieur et la maintenir au repos dans une position où elle peut confortablement respirer. Si une personne a avalé de ce produit et est consciente, lui faire boire de petites quantités d'eau. Si la personne est indisposée, cesser de la faire boire car des vomissements pourraient entraîner un risque supplémentaire. Ne pas faire vomir sauf indication contraire émanant du personnel médical. En cas de vomissement, maintenez la tête vers le bas pour empêcher le passage des vomissements dans les poumons. Les brûlures chimiques doivent être traitées sans tarder par un médecin. Ne rien faire ingérer à une personne inconsciente. En cas d'évanouissement, placez la personne en position latérale de sécurité et appelez un médecin immédiatement. Assurez-vous d'une bonne circulation d'air. Détacher tout ce qui pourrait être serré, comme un col, une cravate, une ceinture ou un ceinturon.

5 - Mesures de lutte contre l'incendie

1 - Moyens d'extinction:

- Recommandés : Utiliser un agent extincteur approprié pour étouffer l'incendie avoisinant.

- Contre-indiqués : Aucun connu.

2 - Dangers spécifiques: Aucun risque spécifique d'incendie ou d'explosion.

Les produits de décomposition peuvent éventuellement comprendre les substances suivantes :

Dioxyde de carbone.

Monoxyde de carbone.

3 - Méthodes particulières d'intervention: En présence d'incendie, circonscrire rapidement le site en évacuant toute personne se trouvant près des lieux de l'accident. Aucune initiative ne doit être prise qui implique un risque individuel ou en l'absence de formation appropriée.

4 - Protection des intervenants: Les pompiers devront porter un équipement de protection approprié ainsi qu'un appareil de protection respiratoire autonome avec masque intégral fonctionnant en mode pression positive. Les vêtements pour sapeurs-pompiers (y compris casques, bottes de protection et gants) conformes à la Norme européenne EN 469 procurent un niveau de protection de base contre les accidents chimiques.

6 - Mesures à prendre en cas de dispersion accidentelle

1 - Précautions individuelles: Aucune initiative ne doit être prise qui implique un risque individuel ou en l'absence de formation appropriée. Evacuer les environs. Empêcher l'accès aux personnes non requises et ne portant pas de vêtements de protection. **NE PAS TOUCHER** ni marcher dans le produit répandu; Assurer une ventilation adéquate. Porter un appareil de protection respiratoire approprié lorsque le système de ventilation est inadéquat. Porter un équipement de protection individuelle adapté.

2 - Précautions pour la protection de l'environnement: Eviter la dispersion des matériaux déversés, ainsi que leur écoulement et tout contact avec le sol, les cours d'eau, les égouts et conduits d'évacuation. Informez les autorités compétentes en cas de pollution de l'environnement (égouts, voies d'eau, sol et air) par le produit.

3 - Méthodes de nettoyage: Petit déversement accidentel : Ecarter les conteneurs de la zone de déversement accidentel. Aspirer ou ramasser avec un balai le produit répandu et placer le tout dans un conteneur à déchets dûment étiqueté. Elimination par une entreprise autorisée de collecte des déchets.

Grand déversement accidentel : Ecarter les conteneurs de la zone de déversement accidentel.

S'approcher des émanations dans la même direction que le vent. Bloquer toute pénétration possible dans les égouts, les cours d'eau, les caves ou les zones confinées. Aspirer ou ramasser avec un balai le produit répandu et placer le tout dans un conteneur à déchets dûment étiqueté. Elimination par une entreprise autorisée de collecte des déchets.

7 - Manipulation et stockage

1 - Manipulation:

- Mesures techniques : Revêtir un équipement de protection individuelle approprié (voir section 8). Ne pas mettre en contact avec les yeux, la peau ou les vêtements. Ne pas ingérer. Si au cours d'une utilisation normale, le produit présente un danger respiratoire, une ventilation adéquate ou le port d'un appareil respiratoire est obligatoire. Garder dans le conteneur d'origine ou dans un autre conteneur de substitution homologué fabriqué à partir d'un matériau compatible et tenu hermétiquement clos lorsqu'il n'est pas utilisé. Les conteneurs vides retiennent des résidus de produit et peuvent présenter un danger. Ne pas réutiliser ce conteneur.

Il est interdit de manger, boire ou fumer dans les endroits où ce produit est manipulé, entreposé ou mis en œuvre; Il est recommandé au personnel de se laver les mains et la figure avant de manger, boire ou fumer. Retire les vêtements contaminés et les équipements de protection avant d'entrer dans un lieu de restauration.

- Précautions: Gants, lunettes, bottes, sous rétention.

- Conseils d'utilisation : Cf Fiche Technique. Cf Fiche Technique.

2 - Stockage:

- Précautions: Gants, lunettes, bottes, sous rétention.

- Conditions de stockage : Craint le gel.

- Matières incompatibles : Verre.

- Matériaux d'emballage : Plastiques.

8 - Contrôle de l'exposition / protection individuelle

1 - Mesure d'ordre Technique: Aucune valeur de limite d'exposition connue.

Si ce produit contient des ingrédients présentant des limites d'exposition, il peut s'avérer nécessaire d'effectuer un examen suivi des personnes de l'atmosphère sur le lieu de travail ou des organismes vivants pour déterminer l'efficacité de la ventilation ou d'autres mesures de contrôle ou évaluer le besoin d'utiliser du matériel de protection des voies respiratoires. Il comporte de vous reporter à la norme européenne EN 689 concernant les méthodes pour évaluer l'exposition par inhalation aux agents chimiques et aux documents de politique générale nationaux relatifs aux méthodes pour déterminer les substances dangereuses.

2 - Paramètre de contrôle: Si les manipulations de l'utilisateur provoquent de la poussière, des fumées, des gaz, des vapeurs ou du brouillard, utiliser des enceintes fermées, une ventilation par aspiration à la source, ou d'autres systèmes de contrôle automatique intégrés afin de maintenir le seuil d'exposition du technicien aux contaminants en suspension dans l'air inférieur aux limites recommandées ou légales.

3 - Equipement de protection individuelle:

- Protection respiratoire : Lorsque la ventilation du local est insuffisante, porter un équipement de protection respiratoire. Le choix de l'appareil de protection respiratoire doit être fondé sur les niveaux d'expositions prévus ou connus, les dangers du produit et les limites d'utilisation sans danger de l'appareil de protection respiratoire retenu.

- Protection des mains : Le port de gants imperméables et résistants aux produits chimiques conformes à une norme approuvée est obligatoire en tout temps lors de la manutention de produits chimiques sin une évaluation des risques le préconise.

Des gants conformes à des normes reconnues comme p. ex EN 374 (Europe), F739 (USA), doivent être utilisés. La convenance et la stabilité d'un gant dépendent de l'utilisation, p. ex. de la durée et de la fréquence de contact, de la résistance chimique du matériaux de gant et de l'habileté. Prenez toujours conseil auprès des fournisseurs de gants. Gants en caoutchouc nitrile.

- Protection des yeux : Utiliser une protection oculaire conforme à une norme approuvée dès lors qu'une évaluation du risque indique qu'il est nécessaire d'éviter l'exposition aux projections de liquides, aux fines particules pulvérisées, aux gaz ou aux poussières.

- Protection de la peau et du corps autre que les mains : L'équipement de protection personnel pour le corps devra être choisi en fonction de la tâche à réaliser ainsi que des risques encourus, et il est recommandé de le faire valider par un spécialiste avant de procéder à la manipulation du produit.

9 - Propriétés physiques et chimiques

1 - Etat Physiques:

- Forme : Liquide

- Couleur : Jaune pâle

- Odeur : Inodore

2 - Valeur du pH: 11,8

3 - Température de décomposition:

4 - Point d'éclair: Néant.

- 5 - Température d'auto-inflammation: Néant.
- 6 - Caractéristiques d'explosivité: Néant.
- 7 - Pression de vapeur: /
- 8 - Densité de vapeur: /
- 9 - Masse volumique: 1,05 Kg/L
- 10 - Solubilité: Hydrosoluble en toute proportion.
- 11 - Coefficient de partage n-octanol/eau: /
- 12 - Température de solidification:

10 - Stabilité et réactivité

- 1 - Stabilité: Stable aux conditions normales d'utilisation.
- 2 - Conditions à éviter: Craint le gel.
- 3 - Matières à éviter: Acides, Oxydants.
- 4 - Produits de décomposition dangereux: Dans les conditions normales de stockages et d'utilisation, aucun produit de décomposition dangereux ne devrait apparaître.

11 - Informations toxicologiques

- 1 - Toxicité aiguë: Inhalation : Dégagement possible de gaz, vapeur très irritants ou corrosifs pour le système respiratoire.
Ingestion : Nocif en cas d'ingestion. Peut causer des brûlures à la bouche, à la gorge et à l'estomac.
Contact avec la peau : Brûlure du derme..
Contact avec les yeux : Provoque des lésions oculaires graves.
- 2 - Effets locaux:
- 3 - Sensibilisation:
- 4 - Toxicité chronique:
- 5 - Toxicité à long terme:
- 6 - Effets spécifiques:

12 - Informations écologiques

- 1 - Mobilité: Liquide fluide.
- 2 - Persistance / dégradabilité: Biodégradable à plus de 90 %. Dite facile sur 28 jours.
- 3 - Bioaccumulation:
- 4 - Ecotoxicité:
- 5 - Autres:
Dangereux pour l'environnement.

13 - Considérations relatives à l'élimination

Dans tous les cas, faire enlever le produit usagé ainsi que les eaux de rinçage par un organisme agréé et habilité cf liste à la préfecture, bureau de l'environnement.
Dans tous les cas se plier à la réglementation locale et nationale en vigueur.
Ne pas rejeter en milieu naturel, ni à l'égout.
Le produit et l'emballage ne sont pas rejetables en milieu naturel, ni dans les égouts.
Faire enlever par une entreprise agréée et habilitée cf liste préfectorale.
Dans tous les cas se plier à la réglementation nationale et locale en vigueur.

14 - Informations relatives au transport

0 - Pictogrammes:

[[DTR5]][[picto]

1 - Numéro ONU:

2 - par terre ADR/RID et RTMDR/RTMDF:

- Terre Classe :
- Terre Groupe :
- Terre Tunnel :
- Terre QL :
- Terre Etiquette :

3 - maritime IMDG:

- Mer Classe :
- Mer Label :
- Mer EMS :
- Mer Groupe :
- Mer marine polluant :

4 - aérien ICAO-TI et IATA-DGR:

- Air Classe :

- Air Label :
- Air Groupe :

15 - Informations réglementaires

1 - Réglementations communautaires:

R35 - Provoque de graves brûlures.

S1/2 - Conserver sous clé et hors de portée des enfants.

S26 - En cas de contact avec les yeux, laver immédiatement consulter un ophtalmologiste.

S27 - Enlever immédiatement tout vêtement souillé ou éclaboussé.

S37/39 - Porter des gants appropriés et un appareil de protection des yeux/du visage.

S45 - En cas d'accident ou de malaise consulter immédiatement un médecin et lui montrer l'emballage ou l'étiquette.

2 - Autorisations:

3 - Restrictions:

16 - Autres informations

Téléphone Centre Antipoison : 01.40.05.48.48

Produit réservé nettoyage par un adulte.

N.B. : Nos informations sont données de bonne foi, en l'état de nos connaissances actuelles. Nous pouvons apporter des modifications en fonction de nouvelles réglementations ou de connaissances techniques nouvelles.

DLUO (Date limite utilisation optimale) de 24 mois